

Paris, 9 février 2024

Caisse Française de Financement Local a décidé d'émettre des Obligations Foncières en date du 13 février 2024, pour un montant de 25.000.000 d'Euros à taux fixe, remboursable au gré de l'émetteur, à échéance le 13 février 2054.

Le Prospectus de Base en date du 12 juin 2023 et le supplément en date du 22 septembre 2023 relatif au Programme d'émission d'obligations (Euro Medium Term Note Programme) approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers sont disponibles sur le site de l'émetteur (www.caissefrancaisedefinancementlocal.fr), à l'adresse de son siège social : 112-114, avenue Emile Zola, 75015 Paris, France, et auprès de l'agent payeur désigné dans le Prospectus de Base.

Les Final Terms relatifs à l'émission seront déposés à l'AMF (www.amf-france.org) et seront disponibles sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu), à l'adresse du siège social de l'émetteur et auprès de l'agent payeur.